



Cap'U.C.

Parcours de certification à vivre



Une certification à vivre

Individualiser un parcours de développement des compétences

Référentiels de compétences et d'évaluation

* Unités Capitalisables

Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir duquel le dispositif visant la certification est initié :

La réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage de 2018 en France a marqué un tournant décisif vers l'individualisation des parcours de formation. Les organismes de formation doivent s'adapter en proposant des programmes modulaires et personnalisés, permettant une meilleure prise en compte des acquis et des compétences de chacun. Cette individualisation vise à rendre la formation professionnelle plus flexible, accessible et adaptée aux réalités du marché du travail, offrant ainsi à chacun les moyens de se former tout au long de la vie selon son propre rythme et ses objectifs professionnels... Cette transformation suppose de développer des compétences en matière de positionnement, d'ingénierie de parcours et de posture professionnelle adaptée.

La certification s'adresse aux formateurs-rices qui interviennent en formation continue ou apprentissage au sein de centres de formation professionnelle (agricole ou autre) avec des fonctions de coordonnateurs-rices, chargés-es d'ingénierie, ... en charge de l'individualisation des parcours. Ces activités spécifiques nécessitent le développement de nouvelles compétences complémentaires au métier de formateur en FPCA

| Référentiel de compétences | Référentiel de certification | |
|---|---|---|
| | Modalité(s) | Critères |
| <p>C1 : Conduire un entretien de positionnement avant le démarrage d'un parcours de formation dans un cadre respectant les principes d'accessibilité, afin d'engager le demandeur de formation dans le développement de ses compétences.</p> | <p>Evaluation en situation professionnelle réelle C1 et C2 C3 C4 : Le formateur-candidat sélectionne deux demandeurs(futur apprenti/stagiaire) qu'il aura positionnés et accompagnés dans la réalisation d'un parcours de développement des compétences</p> <p>Il transmet au jury :</p> <ol style="list-style-type: none"> Des traces des invitations à l'entretien Des traces des entretiens menés avec les 2 demandeurs Les comptes-rendus d'entretien de positionnement et de régulation des parcours qu'il aura menés Les plans individuels de formation initiaux et régulés qu'il aura rédigés | <p>Critère: Réalisation technique de l'entretien de positionnement La technique de conduite de l'entretien de positionnement du formateur-candidat favorise l'expression et la réflexion du demandeur (futur apprenti/stagiaire) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il invite en amont le demandeur à préparer l'entretien - Il accueille le demandeur et met en place un contrat de communication - Il explore avec le demandeur son parcours et son projet de formation - Il met en lien le projet et les expériences du demandeur avec le référentiel et en particulier les champs de compétences d'une certification pour repérer des acquis, - Il repère partiellement l'aptitude à suivre en formation et les éventuelles mesures de compensation nécessaires - Il confirme ou infirme une hypothèse, identifie des éléments marquants pour établir un parcours, - Il réalise un compte-rendu écrit dans le respect des règles d'accessibilité des documents écrits <p>Critère : Médiation entre un désir individuel de formation et des dispositifs institués Le formateur-candidat confronte les aspirations du demandeur (futur apprenti/stagiaire) et ses éventuelles difficultés aux possibilités et à l'offre du centre de formation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il reformule le projet de formation du demandeur, les leviers et les freins face à la formation, - Il Identifie et présente les certifications d'une filière professionnelle, - Il réalise différentes médiations : <ul style="list-style-type: none"> - entre le projet de formation et le référentiel de compétences, - entre les expériences du demandeur et le référentiel de compétences, - entre les freins et les leviers exprimés par le demandeur et les aptitudes nécessaires pour suivre la formation, <p>-Il présente un dispositif de formation avec ses caractéristiques, ses souplesses et aménagements éventuels.</p> <p>Critère : Accompagnement du demandeur dans l'identification de ses besoins Le formateur-candidat invite le demandeur (futur apprenti/stagiaire) à identifier les compétences à développer en lien avec un ou plusieurs référentiels de compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il adopte une posture d'écoute et d'accompagnement dans la phase d'exploration : prise en compte de la personne dans sa globalité, proxémie, niveau de langage, place des silences, reformulations, prise en compte des interactions, ..., |

| | | |
|---|---|---|
| | <p>Lors d'un entretien oral avec le jury, le formateur-candidat présente le résultat auquel il a abouti avec les deux demandeurs (futur apprenti/stagiaire) et restitue son cheminement, depuis l'entretien de positionnement et l'élaboration du parcours individuel de formation initial jusqu'à leur accompagnement pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs de développement de compétences</p> | <ul style="list-style-type: none"> -Il adopte une posture du « tenir conseil » dans le deuxième temps de l'entretien, - Il favorise l'engagement du demandeur dans la construction et la formulation d'une initiative, d'un projet de formation <p>Les 3 critères sont atteints</p> |
| <p>C2 : Elaborer, à partir de l'entretien de positionnement et avec le demandeur de formation, un parcours de développement des compétences optimal tenant compte d'éventuels besoins particuliers ou de situations de handicap, formalisé par un Plan Individuel de Formation (PIF), pour atteindre l'objectif fixé</p> | | <p><u>Critère : Adaptation du dispositif de formation aux besoins en compétences et attentes du demandeur</u> Le formateur-candidat combine les possibilités internes du centre de formation et les ressources de formation externes (partenariat/réseau de professionnels, ...) dans la proposition de parcours qu'il réalise au profit du futur apprenti/stagiaire en tenant compte des règles d'accessibilité universelle et des besoins éventuels de compensation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il prend en compte le projet professionnel du demandeur, les freins et les leviers exprimés face à la formation, - Il prend en compte les dispositifs de formation du centre de formation, - Il prend en compte les caractéristiques et les souplesses au sein de chaque dispositif de formation, - Il prend en compte les partenariats externes, - Il prend en compte les besoins éventuels de compensation. - Il confronte les aspirations du demandeur à la proposition de parcours de formation <p><u>Critère : Formalisation d'un Plan Individuel de Formation (PIF)</u> Le formateur/candidat établit un document qui rend compte du positionnement et de l'adaptation du parcours du demandeur (futur apprenti/stagiaire).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il formalise les compétences souhaitées par le demandeur et Identifie une certification en lien avec la demande, - Il formalise les compétences visées, les modalités de certification et identifie des modules en centre et leurs durées, - Il formalise les temps en formation en milieu professionnel, leurs objectifs et leurs durées, - Il formalise les temps de soutien, d'accompagnement et les aménagements éventuels à envisager - Il rédige un PIF qui respecte les règles d'accessibilité des documents écrits, intelligible pour le demandeur, l'équipe pédagogique, les financeurs, et utile à la prise de décision du futur apprenti/stagiaire <p>Les 2 critères sont atteints</p> |

| | | |
|---|--|--|
| <p>C3 Conduire un entretien de régulation en cours de formation dans un cadre respectant les principes d'accessibilité, afin d'accompagner la réalisation du parcours et prévenir les abandons, ruptures ou difficultés.</p> | | <p><u>Critère : Réalisation technique de l'entretien de régulation</u> Les techniques d'entretien du formateur favorisent l'expression et la réflexion de l'apprenti/stagiaire au sujet de la réalisation de son parcours et permettent de collecter les informations (pédagogiques, personnelles, organisationnelles ou liés à l'accessibilité) en vue d'une éventuelle régulation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il invite en amont l'apprenti/stagiaire à préparer l'entretien - Il accueille l'apprenti/stagiaire et met en place un contrat de communication, - Il explore avec l'apprenti/stagiaire le vécu de formation et sa progression dans le développement de ses compétences - Il identifie des éléments marquants pour poursuivre ou réguler le parcours - Il présente des hypothèses pour la suite du parcours de formation - Il réalise d'un compte-rendu écrit dans le respect des règles d'accessibilité des documents écrits <p><u>Critère : Accompagnement de l'apprenti/stagiaire dans un bilan de formation</u> Le formateur permet à l'apprenti/ stagiaire de réaliser un bilan de sa formation et du développement de ses compétences en lien avec le parcours individualisé de formation. Il adopte différentes postures qui engagent l'apprenti/stagiaire dans la réalisation du parcours de formation contractualisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans une première phase d'entretien, il adopte une posture d'écoute et d'accompagnement, - Dans la seconde phase de l'entretien il adopte une posture du « tenir conseil », - Il encourage l'engagement du demandeur dans la réalisation du parcours de formation contractualisé <p><u>Critère : Médiation entre un vécu de formation et un dispositif de formation institué</u> Le formateur confronte le vécu, les aspirations et les éventuelles difficultés de l'apprenti/stagiaire au contrat de formation et aux possibilités du centre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il reformule le vécu de formation du stagiaire/de l'apprenti, des leviers et des freins face à la formation, - Il identifie les acquis en lien avec les compétences à développer, - Il réalise une relecture du parcours individualisé de formation contractualisé, - Il présente les suites envisagées pour le parcours de formation, - Il prend en compte le dispositif et le réalisable avec l'équipe pédagogique en place, met en évidence des chemins diversifiés en lien avec l'acquisition des compétences. <p>Les 3 critères sont atteints</p> |
|---|--|--|

| | | |
|--|--|---|
| <p>C4 : Ajuster le parcours individuel à partir des entretiens de régulation en cours de formation, afin de l'adapter à la progression de l'apprenti/stagiaire ou de prendre en compte une situation spécifique ou une demande de développement de compétences complémentaires.</p> | | <p><u>Critère : Négociation-des évolutions du parcours individualisé</u> Le formateur-candidat cherche à recueillir des engagements des parties prenantes - centre de formation / apprenti/stagiaire - qui favorisent la réussite du parcours .</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il propose des évolutions du parcours individuel à partir du vécu de formation et de la progression de l'apprenti-stagiaire dans le développement de ses compétences et du repérage des freins à la réalisation du PIF initial. - Il s'assure de la faisabilité des propositions - Il s'assure du consentement de l'apprenti/stagiaire et de l'équipe pédagogique, <p><u>Critère : Formalisation des engagements</u> Le formateur établit un document qui rend compte des nouveaux engagements du centre de formation et de l'apprenti/stagiaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Il formalise les adaptations du parcours individuel de formation : nouvelle progression pédagogique, nouvelles durées, etc. - Il rédige un avenant au PIF qui respecte les règles d'accessibilité des documents écrits, intelligible pour le demandeur, l'équipe pédagogique, les financeurs, et utile à la poursuite du parcours de formation de l'apprenti/stagiaire. <p>Les 2 critères sont atteints</p> |
|--|--|---|